

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire et caution pret immo

Par **fabien22**, le **24/09/2010** à **10:34**

Bonjour,rrnAprès avoir été en liquidation judiciaire avec une clôture pour insuffisance d'actif (entreprise en nom propre), la banque veut se retourner contre ma femme pour le remboursement du reste du prêt bancaire (47.000 €).rnCette action est-elle légale ?rnPeut-on avoir des recours ?rnsi elle doit rembourser, quelle la part légale de son revenu disponible sasissable ?rnmerci de tout coeur pour vos réponses,rrnFabien